

L. BELAFQUIH donne lecture du texte suivant :

L. BELAFQUIH geeft lezing van de volgende tekst:

Dans le cadre de la journée du 8 mars qui arrive bientôt, nous avons jugé nécessaire de faire le point sur l'état d'avancement du plan d'action « Convention Istanbul ».

En date du 30 avril 2020, le Conseil communal a, je cite, *"pris acte du plan d'action du groupe de travail, traduisant la mise en œuvre de la "Convention d'Istanbul" au sein de la commune d'Anderlecht."*

En date du 30 juin, ce groupe de travail s'est réuni une dernière fois avant le second confinement. Une rencontre était prévue avec le cabinet de la secrétaire d'état à l'Egalité des Chances, Mme Ben Hamou (PS) le 1er juillet afin de :

- présenter le plan d'action développé et approuvé par la Commune d'Anderlecht
- discuter du projet des logements de transit qui seraient alloués à l'accueil des femmes en situation de violence conjugale. Il est en effet question de rénover certains bâtiments dans le quartier « Bizet » pour cet accueil.

- voir ce que la Région serait prête à financer, avec une pérennité des engagements ? Par ailleurs, un inventaire a été réalisé par la cellule « Egalité des Chances » sur ce qui existe à Bruxelles en matière d'accueil d'urgence des femmes en situation de détresse : on compte seulement 4 centres actuellement (y compris Braine-l'Alleud), pour une capacité totale de 70 places. 70 places ! Les centres contactés se disent « full » et en manque criant de places. Avec la crise de la « Covid », les appels ont été multipliés par 3.

Pour les centres hospitaliers d'accueil pour les violences (ex. St Pierre 24/24h) : il en faudrait 10 pour l'agglomération bruxelloise. Il y a 3 hôpitaux à Anderlecht qui pourraient participer à cette structure. Ceci devait également être discuté avec le cabinet Ben Hamou, notamment au niveau pérennité des subventions.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Cette rencontre avec la ministre a-t-elle eu lieu et qu'en ressort-t-il ? Il y a vraiment urgence, car aux dernières nouvelles, la situation des femmes victimes de violence est dramatique. J'ai rencontré la semaine dernière une coordinatrice du planning familial à Anderlecht : sachez qu'en moyenne pour le moment, 1 femme sur 10 qui consulte le centre est en demande de logement d'urgence car elle est clairement menacée et en danger, sans oublier les enfants souvent victimes eux aussi.

Nous devons agir urgemment pour protéger ces femmes, « Covid » ou non, finances ou non.

Mes questions seront donc claires et brèves :

- les logements de transit sont-ils fonctionnels ?
- comment évolue le plan d'action tant au niveau des formations prévues que du développement des objectifs plus conséquents sur le plan financier tels l'accueil à la police et l'ouverture de logements de secours ?

Je le répète : il est question ici d'assistance à des personnes en danger, il faut accélérer les décisions afin de soulager cette détresse humaine intolérable.

Monsieur l'échevin DROUART donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen DROUART geeft lezing van het volgende antwoord:

Je vous remercie pour votre interpellation mais, finalement, c'est à l'ensemble des membres du Conseil communal que je souhaite m'exprimer à l'approche de la « journée internationale des femmes ». En effet, j'espère et je pense sincèrement que la question des violences commises à l'égard des femmes transcende les clivages politiques et ne saurait souffrir d'aucune récupération. Le sujet est bien trop grave pour cela. Nous savons d'ailleurs tous que cette crise sanitaire a amplifié le phénomène et nécessite une mobilisation de toutes et tous.

Effectivement, la Commune dispose d'un plan d'action pour lutter contre ce fléau. A ce titre, je tiens d'ailleurs à souligner que ce plan d'action intègre les questions d'hébergement d'urgence, de formation, mais pas seulement. Notre ambition va bien au-delà. Nous souhaitons prendre également en considération la question de la sensibilisation des jeunes, voir des très jeunes pour faciliter la détection des violences intrafamiliale et agir le plus en amont possible.

Où en sommes-nous donc alors de ce plan d'action ? Je vous informe d'ores et déjà que nous avons prévu de réunir le groupe de travail dans les prochaines semaines afin de présenter un bilan complet des actions en cours. J'aimerais cependant insister ce soir sur trois points.

Nous avons effectivement programmé la réalisation de logements de transit dans le cadre du « contrat de quartier durable Bizet ». Élément très important, ces logements seront complétés par l'implantation d'une maison sociale où chaque femme pourra bénéficier de conseils et d'un accompagnement sur mesure ; c'est essentiel. Comme vous le savez, ces logements et le service d'accompagnement qui va avec, ne seront pas effectifs demain puisque cela nécessite un processus technique qui démarrera après la validation formelle du « contrat de quartier ». Cependant, en concertation avec la police, nous avons mis à disposition des logements communaux pour servir de logements d'urgence. La zone de police est informée de cela.

Par ailleurs, nous avons veillé à diffuser largement le numéro d'urgence disponible au niveau régional et avons organisé des séances de sensibilisation dans les lieux publics (marché des abattoirs, bouches de métro, arrêts de tram), en collaboration avec les services « Jeunesse » et « Santé » de la Commune.

Nous sommes par ailleurs en cours de réalisation d'un vaste programme de sensibilisation comprenant plusieurs types d'actions pour toucher un large public. Je ne souhaite pas être long et citerai donc pour exemple la création de 4 parcours de « street-art » de sensibilisation sur les différentes formes de violences commises à l'égard des femmes. Nous compléterons cela par l'élaboration d'un outil pédagogique et d'un plan de formation à son utilisation par des responsables d'ASBL, des professeurs, des animateurs de quartier.

Je ne vais pas détailler l'ensemble des actions en cours mais je convie toute personne qui le souhaite à participer à la prochaine rencontre du groupe de travail. Par ailleurs, je peux vous assurer de notre mobilisation sans faille sur cette question et notre volonté d'aborder le sujet sous tous ses angles car nous n'aurons de résultats durables dans le temps que si nous activons plusieurs leviers !

L. BELAFQUIH comprend que par rapport aux logements de transit ce n'est pas pour demain, mais pour quand alors ? L'année prochaine, dans deux ans ? Y a-t-il au moins un plan, une date fixe ? Est-ce un projet à court terme ou à long terme ? Avec la pandémie actuelle, le Collège est sensé accélérer la chose puisqu'il y a une urgence. Répondre « ce n'est pas pour demain », n'est pas une réponse claire.